



EN LIGNE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

TRAVAUX VERTS ET SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE : PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT ET RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

1 – 26 JUIN 2026

 4 SEMAINES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

CONTEXTE

La nature et le climat sont intimement liés au monde du travail. Quelque 1,2 milliard d'emplois dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la sylviculture et le tourisme dépendent de la gestion efficace et de la durabilité d'écosystèmes sains. La moitié du produit intérieur brut mondial dépend, à des degrés divers, de la nature.

La perte de biodiversité et le changement climatique entraînent donc des répercussions négatives non seulement sur les écosystèmes, mais aussi sur l'emploi, l'économie et les moyens de subsistance. Des millions de personnes sont déjà confrontées à des températures plus élevées et à des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et la multiplication des inondations, qui mettent en péril la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et l'emploi. Les groupes vulnérables, en particulier dans les pays en développement, seront les plus touchés par l'évolution des conditions météorologiques, non seulement parce qu'ils sont plus exposés aux impacts liés au climat, mais aussi parce qu'ils ont moins accès à un soutien social et financier, y compris à la protection sociale.

La pauvreté dans les zones rurales est multidimensionnelle : elle se manifeste par la précarité financière, le manque d'opportunités économiques, les difficultés matérielles, l'exclusion sociale, la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité saisonnière. Le chômage et le sous-emploi sont à la fois une cause et une conséquence de cette complexité. Le changement climatique et la perte de biodiversité aggravent ces dynamiques, réduisant à néant les acquis en matière de développement obtenus de haute lutte et enfonçant les communautés vulnérables encore plus profondément dans la pauvreté.

Une transition juste consiste à aider les pays en développement et les plus vulnérables à adapter leurs économies, leurs marchés du travail et leurs infrastructures aux effets du changement climatique et de la perte de biodiversité. Des mesures d'adaptation justes et holistiques, telles que les emplois verts, les solutions fondées sur la nature ou les deux, peuvent contribuer à faire face à la fois aux crises climatiques et de biodiversité tout en créant des emplois décents et en réduisant la pauvreté rurale. Cependant, il convient d'accorder une importance égale à l'identification et à la négociation des compromis potentiels afin d'éviter une mauvaise adaptation.

Ce cours explore comment concevoir, mettre en œuvre et suivre efficacement des projets de mesures d'adaptation pour opérer une transition vers une société plus verte et plus résiliente. En passant en revue différentes approches, des exemples et des bonnes pratiques, les participants apprendront à identifier et à développer des interventions qui réduisent l'impact futur du changement climatique, tout en offrant des opportunités d'emploi, en s'attaquant aux multiples dimensions de la pauvreté rurale et en renforçant la capacité productive des écosystèmes. Le cours mettra particulièrement l'accent sur :

- L'analyse de la nature multidimensionnelle de la pauvreté rurale et du chômage, ainsi que de leurs liens avec la dégradation des écosystèmes
- Conception et mise en œuvre de mesures d'adaptation : développement de travaux verts à l'aide d'une approche fondée sur les ressources locales, de solutions fondées sur la nature et d'approches hybrides
- L'identification et la négociation de compromis pour prévenir une mauvaise adaptation
- Une analyse approfondie de 4 secteurs clés :
 - Foresterie
 - L'agriculture
 - Construction
 - Transports

QUOI ?

Le cours couvre les quatre modules suivants.

Module d'apprentissage 1 : Changement climatique, perte de biodiversité, promotion de l'emploi décent et pauvreté rurale. Approfondissement des raisons justifiant les travaux verts et les solutions fondées sur la nature

Le module d'apprentissage 1 offre un aperçu général des liens entre le changement climatique, la perte de biodiversité, le chômage et la pauvreté rurale, ainsi que des raisons justifiant la mise en œuvre de travaux verts, de solutions fondées sur la nature, ou des deux. La pauvreté est multidimensionnelle et ses causes sont de nature structurelle, géographique, culturelle et individuelle. Il est essentiel de comprendre cette complexité pour concevoir des interventions qui vont au-delà des objectifs environnementaux et produisent des résultats socio-économiques significatifs. Les solutions dépendent du contexte ; il convient parfois d'envisager une approche hybride entre les infrastructures grises et les solutions fondées sur la nature afin d'éviter les compromis pouvant entraîner une mauvaise adaptation.

Plus précisément, ce document abordera les thèmes suivants :

- Aperçu de l'approche du Programme d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre (EIIP) de l'OIT
- La pauvreté multidimensionnelle : dimensions financière, économique, matérielle, sociale, environnementale et saisonnière
- Chômage rural : facteurs, profils et liens avec la dégradation des écosystèmes
- Changement climatique, perte de biodiversité et leur impact sur le monde du travail et les moyens de subsistance
- Justification de la mise en œuvre de mesures d'adaptation telles que les travaux verts et/ou les solutions fondées sur la nature
- Identification et négociation des compromis pour prévenir une mauvaise adaptation

Module d'apprentissage 2 : Mesures d'adaptation au changement climatique dans les secteurs forestier et agricole

Les forêts comptent parmi les ressources naturelles les plus importantes : elles fournissent des matières premières à l'industrie, des moyens de subsistance aux communautés et un habitat aux plantes et aux animaux, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés locales. L'agriculture représente également un secteur économique clé ; cependant, son expansion non durable est l'un des principaux facteurs de la perte de biodiversité, telle qu'elle se produit dans les zones tropicales. Afin de prévenir les mesures d'adaptation inadéquates ou tout autre compromis potentiel, il est important d'envisager la mise en place de solides garanties sociales et environnementales.

Le deuxième module se concentrera sur les mesures d'adaptation visant à protéger la biodiversité et les forêts tout en garantissant des systèmes agricoles durables, en créant des emplois en milieu rural et en s'attaquant aux dimensions financières, économiques et matérielles de la pauvreté.

Les thèmes spécifiques abordés sont les suivants :

- La forêt et l'agriculture en tant que secteurs économiques et sources de moyens de subsistance ruraux
- La déforestation et la perte de biodiversité, ainsi que leur impact sur le monde du travail et les moyens de subsistance des peuples autochtones et des communautés locales

- La création d'emplois, la diversification des revenus et l'accès aux marchés grâce aux solutions de la nature au service de l'agriculture et de la sylviculture
- La sécurité alimentaire en tant que dimension de la pauvreté matérielle : contributions des solutions fondées sur la nature
- Mesures d'adaptation au changement climatique par le biais de la foresterie (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la mise en œuvre) :
 - Boisement et reboisement
 - L'agroforesterie

Module d'apprentissage 3 : Mesures d'adaptation au changement climatique dans le domaine de la maîtrise des crues et de l'amélioration des transports ruraux

Le changement climatique a déjà entraîné une augmentation des débits de pointe des cours d'eau, et la situation risque de s'aggraver à l'avenir. Même des inondations de faible ampleur, non catastrophiques, peuvent avoir un impact sur les conditions de vie en milieu urbain et rural, l'emploi, les moyens de subsistance et les transports. Les communautés rurales pauvres sont exposées de manière disproportionnée à ces risques et sont les moins à même d'y faire face, ce qui fait des inondations un facteur direct de pauvreté saisonnière et économique. Le troisième module présente aux participants les enjeux de la maîtrise des crues et de la protection contre les inondations, en mettant l'accent sur la protection des moyens de subsistance et la création d'emplois locaux, et en se concentrant sur les thèmes suivants :

- Les inondations et leur impact sur le monde du travail, les moyens de subsistance et la pauvreté rurale
- La vulnérabilité saisonnière et le fardeau disproportionné qui pèse sur les communautés rurales pauvres
- Types de systèmes de lutte contre les inondations (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la conception et la mise en œuvre)
- Création d'emplois grâce à des travaux de construction et d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre
- Amélioration et entretien des transports ruraux afin de garantir que les réseaux routiers puissent résister à l'augmentation des précipitations et des inondations, et d'améliorer l'accès aux marchés et la connectivité pour les communautés rurales

Module d'apprentissage 4 : Mesures d'adaptation au changement climatique pour la gestion de l'eau et des sols

Le changement climatique devrait entraîner une augmentation significative de l'érosion des sols, une diminution de la disponibilité en eau et une accélération de la désertification. La dégradation des ressources en eau et des sols est un facteur clé de la pauvreté environnementale, qui affecte la sécurité alimentaire, la productivité agricole et les moyens de subsistance des communautés rurales. Le dernier module initie les participants à la gestion de l'eau et aux travaux de protection des sols et de l'eau, en mettant l'accent sur les approches communautaires qui créent des emplois et renforcent la résilience à long terme. Il aborde les thèmes suivants :

- Disponibilité de l'eau, désertification et leurs impacts sur le monde du travail, les moyens de subsistance et la pauvreté rurale
- Pauvreté environnementale : érosion des sols, dégradation des terres et leurs effets sur les communautés vulnérables
- Irrigation et aménagement des bassins versants (bonnes pratiques, exemples et conseils de mise en œuvre)

- Travaux de conservation des sols et de l'eau (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la mise en œuvre)
- Genre et inclusion sociale dans les interventions de gestion de l'eau et des sols
- Mécanismes de financement des travaux verts et des solutions fondées sur la nature (NbS) : marchés volontaires du carbone, fonds pour le climat et aide au développement

QUI ?

La formation s'adresse aux professionnels impliqués dans la conception et la mise en œuvre de stratégies locales, sectorielles, nationales et mondiales pour la transition vers des économies plus vertes et l'adaptation au changement climatique, travaillant dans les pays en développement. La formation s'adresse -plus particulièrement :

- Aux fonctionnaires travaillant aux niveaux local, provincial et national
- Le personnel de l'OIT et des Nations unies, ainsi que les praticiens du développement
- Les organisations donatrices qui travaillent ou souhaitent travailler sur l'adaptation au changement climatique et la transition juste
- Les conseillers en matière de politique d'investissement public et d'emploi
- Les établissements de recherche et d'enseignement

COMMENT POSTULER

Les candidats sont priés de nous envoyer :

- Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9718986/fr>
- Si vous êtes financé par votre organisation (ou un donateur), une lettre de parrainage officielle est nécessaire pour finaliser votre inscription. Cette lettre peut être téléchargée dans le formulaire de candidature ou envoyée par e-mail à : esg@itcilo.org
- Si vous réglez les frais de formation directement, veuillez noter que le paiement doit être effectué avant votre inscription au cours. Vous trouverez plus de détails sur les [modes de paiement ici](#).

FRAIS

Coût total par participant : €1,205

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Langues : anglais et français

Certificat : À l'issue de toutes les activités requises du cours, les participants obtiendront un certificat de réussite de l'ITCILO

Contact : esg@itcilo.org

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme du développement et des investissements
(DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

esg@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : A9718986